



L'association STOP TRANSPORTS – HALTE AU NUCLEAIRE a été créée en 2003 à la suite de la décision de relancer les transports de déchets hautement radioactifs circulant entre la France et l'Allemagne à travers l'Alsace. Lors de chaque transport, l'association informait les riverains (ce qui était interdit !). L'association ne reçoit aucune subvention et oeuvre pour la sortie totale du nucléaire par l'information du public et diverses actions...

L'association est membre du réseau SORTIR DU NUCLEAIRE

Contact : stthn@free.fr

Adresse postale :
Stop Transports –
Halte au Nucléaire
5, rue de Mundolsheim
67300 SCHILTIGHEIM

Le point de vue de STOP TRANSPORTS – HALTE AU NUCLEAIRE

STOP TRANSPORTS – HALTE AU NUCLEAIRE n'est pas intervenu dans le débat de la Commission Particulière du Débat Public, estimant que les jeux étaient faits dès le début des débats : les recommandations du Plan National de Gestion des Matières et Déchets Radioactifs pour 2022 à 2026 ne sont pas respectées, et EDF – puisque le présent débat a été fait à son initiative – sait que si ces recommandations avaient été suivies, le projet du Technocentre aurait du mal à exister...

Le meilleur exemple en est que les décrets permettant de construire ce Technocentre ont été publiés dix mois avant la demande faite dans le cadre du PNGMDR 2022-2026 !

Que ce soit dans les débats depuis le 17 octobre, rien n'a été produit de neuf par rapport aux documents présentés par EDF au début du débat, et rien ne démontre que le Technocentre soit indispensable ou même utile, que ce soit pour l'environnement, l'économie, l'environnement. En outre, rien ne peut justifier son implantation à Fessenheim.



Le projet ne respecte pas l'esprit ni la lettre du Plan National de Gestion des Matières et Déchets Radioactif.

"Le PNGMDR est un document de planification de la gestion durable des matières et déchets radioactifs." (site des Ministères Aménagement du territoire Transition Ecologique). Au départ, le PNGMDR devait être renouvelé tous les 3 ans. Il y a donc eu des Plans pour 2007–2009, 2010–2012, 2013–2015, 2016-2018. Bizarrement, il n'y a eu aucun PNGMDR pour la période entre 2019-2021, au moment où le gouvernement préparait la relance du nucléaire. Et le plan 2022-2026 a été approuvé le 9 décembre 2022 seulement...

Le PNGMDR 2022-2026 (9 pages sur 114 sont consacrées aux TFA) trop souvent évoque ce qui a déjà été fait :

- le PNGMDR enjoint au Cires (où les TFA sont stockés, avec une capacité de 650 000 m3) de demander l'extension des capacités sans augmenter l'emprise au sol. Cela était fait depuis 2021, et en 2028 le CIREs aura une capacité de 950 000 m3), ce qui est suffisant jusqu'à 2040-2045, même sans Technocentre. Il n'y a aucune urgence à décider, à moins de vouloir clore le débat sur la gestion des déchets TFA avant son début.

- Le PNGMDR demande au CIREs " d'anticiper la création d'un nouveau centre de stockage 10 ans avant saturation"... C'est-à-dire en 2030-2035. Mais en 2022, le CIREs avait déjà lancé des études, sans attendre. Le PNGMDR dit de faire ce qui a déjà été fait.

- Le PNGMDR demande de "poursuivre les études de faisabilité de stockage décentralisés" sur les sites de réacteurs nucléaires.

En 2025, rien n'a été fait.

- Le PNGMDR exige de "définir des scénarios de gestion des déchets TFA... avant la fin 2022".

En 2025, le seul scénario sérieusement étudié est celui du Technocentre.

- Le PNGMDR demande à l'IRSN de faire "une synthèse des dernières avancées scientifiques dans le domaine des effets des très faibles doses sur le corps humain".

C'est ce qui a été fait mars 2024, en montrant qu'il n'y a pas d'effet de seuils pour les effets.

Tout niveau de radiation supplémentaire est dangereux.

Enfin,

- Le PNGMDR demande de " Modifier le cadre réglementaire ... afin d'introduire une nouvelle possibilité de dérogations ciblées permettant, après fusion et décontamination, une valorisation au cas par cas des déchets radioactifs métalliques." Mais le 14 février 2022, le gouvernement a publié les deux décrets demandé

Le gouvernement a suivi la demande du PNGMDR avec 10 mois d'avance

- Le PNGMDR dit qu'il faut " : Définir les modalités de recyclage et de valorisation des matériaux métalliques TFA". Avant la fin 2022. Mais cela fait depuis 2015 qu'EDF et ORANO (ex-AREVA) travaillent sur un plan de valorisation et de vente de lingots radioactifs. Et le projet Technocentre est publié (en interne) à la fin de 2023.

Fin 2022, le PNGMDR semble ignorer ce qui se passe pour les déchets TFA. On peut expliquer cela par le fait qu'il n'y a pas eu de Plan entre 2019 et 2021. Le Plan de Gestion approuvé en 2022 est en fait celui qui aurait dû être publié en 2019. Il ne fait qu'entériner officiellement le projet de Technocentre. Et EDF demande un débat, sans attendre que des alternatives ne soient étudiées, en sachant très bien que le Technocentre se fera !

On peut légitimement se poser la question de savoir pourquoi EDF demande un débat

Le Choix du site de Fessenheim

Dans les documents, ou dans les réunions, EDF revient toujours sur les "critères d'implantation du projet", mais avec des inexactitudes, ou des contre-vérités :

- Foncier industriel disponible. "présence d'une réserve foncière". Il y a bien 15 ha de disponible, à l'endroit des réacteurs 3 et 4 jamais construits, mais EDF dispose des terrains des anciennes centrales à charbon : Porcheville (117 ha), le Havre (46 ha) ou même de 73 ha libres à Gravelines, puisque les EPR2 ne sont pas approuvés... D'autres sites pourraient accueillir le Technocentre.

- Infrastructures de transport existantes : Les ports de Colmar ou d'Ottmarsheim (pas encore équipé pour 400 tonnes) est à 20 kms, avec une route inadaptée aux transports de GV. Mais les sites de Porcheville et du Havre permettent déjà des transbordements de GV...

- "Infrastructures proches permettant l'alimentation électrique, avec le parc 400k V de la centrale", mais ces parcs existent partout où EDF avait une centrale.

- "Tissu industriel et intérêt de potentiels clients régionaux". Le long du Grand Canal, il y a surtout de l'agroalimentaire ou de la chimie. Quant à l'intérêt des clients potentiels locaux, EDF refuse d'en dire plus, mais la fonderie la plus proche est à St Dizier, plus proche du CIREC que de Fessenheim.

Sur le plan de l'emploi :

- La création d'emplois et de valeur ajoutée : la promesse de 200 emplois de fondeurs-chaudronniers (qui ne seront probablement pas des CDI d'EDF) pour 2032, pour produire de lingots d'acier ou de fonte alors que le marché s'effondre ? On est en droit de s'interroger sur la "valeur ajoutée"...

- "Faire du territoire un modèle d'innovation pour l'industrie et les énergies du futur". Il aurait fallu expliquer en quoi une fonderie est un modèle d'innovation pour une industrie nucléaire âgée de plus de 80 ans.

Ce n'est pas non plus par soutien à Fessenheim que EDF entend y placer son Technocentre, alors que les déchets métalliques TFA de la centrale (6000 tonnes estimées par EDF) représentent 1% du gisement TFA français, à comparer aux 40 % de ORANO à Tricastin.

Le gisement français (492 000 ans) représente à peine 20 ou 22 ans de travail pour le Technocentre (20 000 tonnes par an) prévu pour durer "plus de 40 ans", il faudra de nombreux contrats avec l'étranger. On peut penser qu'EDF entend profiter du Rhin et du Grand Canal, ce qui évitera de faire passer des centaines de GV à travers la France et autorisera des transports radioactifs de toute l'Europe,

Avec le fait que la plaine d'Alsace est une zone sismique, que le niveau du canal est à 8m au-dessus du futur Technocentre, et que toute pollution se retrouve dans la nappe phréatique d'Alsace, la plus grande nappe phréatique d'Europe,

Le site de Fessenheim est un choix qui pose problème.

Le Technocentre n'économisera pas d'espace de stockage ni l'argent public

EDF prétend qu'en traitant, en fusionnant et en vendant les 492 000 tonnes de déchets métalliques TFA français on économisera 450 000 m3 de demande de stockage TFA

Il s'agit d'une contre-vérité.

Parce qu'EDF reconnaît que le Technocentre permettra de recycler 85 % des métaux reçus. Il y aura donc des déchets (les morceaux trop radioactifs des générateurs de vapeur, le laitier plus radioactif dans les fours...). Cela fera au minimum 73 800 m3 à stocker.

Il y aura aussi les éléments réfractaires des 2 fours et EDF admet qu'il faudra les changer "périodiquement". Et tous les outils, vêtements....

Et donc, en fait ce sont plutôt 360 000 m3 qui seront économisés. Et lorsque l'on sait qu'en 2024, le CIREC a dépensé 21 M€ pour augmenter sa capacité de 300 000 m3, donc pour 70€ le m3, et que le Technocentre coûtera au moins 450 M€ pour 360 000 m3 d'économisé, on peut mesurer le problème financier. EDF, dans ses

documents, ne met d'ailleurs jamais l'intérêt économique en avant.

Le Technocentre, n'économise ni les minerais, ni les gaz à effet de serre EDF dit "*La production d'acier secondaire issue du recyclage, consomme 40% d'énergie en moins et émet 57 % de gaz à effet des serre de moins que sa production par extraction minière.*"

C'est vrai, mais on peut opposer à EDF d'autres chiffres :

- Le Technocentre, avec 20 000 tonnes d'acier ou de fonte qu'il produirait annuellement, représenterait à 0,1 % millième de la production totale en France (plus de 16 millions de tonnes).
- La production française d'acier repose pour près de la moitié sur de l'acier recyclé, qui a déjà économisé l'énergie et le minerai... Le Technocentre ferait à peine 0,23 % de l'acier secondaire produit en France.

Et il faudra encore rajouter le coût de transport des 500 000 tonnes de déchets TFA par la mer, le Rhin et le Canal par barges diesel. Les économies de minerai ou de gaz à effet de serre, et même d'énergie (le Technocentre consommerait autant que la ville voisine de St Louis qui compte 25 000 habitants sont minimes, voire inexistantes.

Avec le Technocentre, EDF veut faire croire que le nucléaire est recyclable.

Dans le dossier de démantèlement des réacteurs de Fessenheim (et il y en aura au moins 54 autres) EDF précise que ce démantèlement va générer 405 650 tonnes de déchets, dont 20650 tonnes de déchets radioactifs, dont 14 240 tonnes de déchets TFA, dont 8030 tonnes de déchets métalliques TFA qui pourraient aller dans un Technocentre. Et à 85 % d'efficacité, cela veut dire que l'on vendrait moins de 7000 tonnes de lingots un peu radioactifs.

7000 tonnes recyclées pour un total de 405 600 tonnes de déchets, cela fait un taux de recyclage de 1,7 %.

On le voit, il ne s'agit ni de recyclage, encore moins d'économie circulaire...

CONCLUSION

Le projet de Technocentre que veut EDF ne répond à aucune des questions concernant les déchets radioactifs.

Sur les espaces de stockage, il est plus onéreux que le simple stockage. Economiquement parlant, il pose de graves problèmes.

Du point de vue environnemental, il faut reconnaître que ce Technocentre disséminera de la radioactivité.

Le site choisi par EDF l'est d'abord pour l'utilisation du Rhin, et en raison de la certitude d'avoir le soutien des élus locaux, après plus de 50 ans d'abondements financiers hors de toute logique de valeur ajoutée...

Le Technocentre est inutile, dispendieux et un risque pour l'environnement et la population. Le projet de Technocentre doit être abandonné.

